Séance publique du 21 janvier 2003

Délibération n° 2003-0974

commission principale :	finances et institutions
objet :	**Financement par individualisation partielle de l'autorisation de programme globale maintenance et renouvellement de l'opération équipements et infrastructures de télécommunication**
service :	Délégation générale aux affaires générales - Direction des systèmes d'information et de télécommunications

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 décembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le budget 2003 et la programmation pluriannuelle des investissements de la DSIT ont été élaborés en cohérence avec le plan de mandat et le schéma directeur informatique et télécommunication avec une volonté de recherche de performance et d'efficacité de la structure communautaire.

N'est présentée, ci-après, que l'opération équipements et infrastructures de télécommunication pour laquelle une nouvelle demande d'individualisation d'autorisation de programme partielle est formulée.

Les actions annuelles télécom sont de trois types :

- l'extension des liaisons privées inter-sites,
- l'évolution des installations télécom internes aux bâtiments communautaires,
- l'acquisition de terminaux.

Les extensions de liaisons privées inter-sites consistent à relier les sites communautaires en fibres optiques de manière progressive et limitée aux cas où les infrastructures existantes de la voirie permettent une mise en place au moindre coût. Cette stratégie atteignant actuellement ses limites (seul PEX7 reste éligible par le fait de l'éloignement des sites restants et d'une réduction des projets d'infrastructure), il est également proposé de réaliser en 2003 un raccordement par faisceaux hertzien des sites situés sous la couverture radio des châteaux d'eau de Rilleux la Pape et Vénissieux.

L'évolution des installations de télécommunications internes aux bâtiments concerne principalement les extensions et remplacements d'équipements d'autocommutateurs, les évolutions de versions logicielles, les extensions et rénovations partielles du câblage nécessaires lors des déplacements ou adjonctions de postes de travail.

Les acquisitions de terminaux concernent les achats de fax, postes téléphoniques fixes ou mobiles et leur remplacement en cas de vétusté ou de panne.

Ci-dessous a été élaboré un tableau de synthèse de cette opération avec le montant annuel d'individualisation de crédits de paiement demandés :

Libellé		2002	2003	2004	2005	2006	TOTAL
opérations globalisées - budget principal		k€ TTC	k€ TTC	k€ TTC	k€ TTC	k€ TTC	k€ TTC
0588	opération équipements et Infrastructures de télécommunication	165	201				366
total budget principal		165	201				366

Circuit décisionnel : ce dossier a fait l'objet d'un avis favorable du pôle finances et moyens lors de sa réunion le 16 décembre 2002 ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission finances et institutions ;

DELIBERE

Décide du financement par individualisation partielle de l'autorisation de programme globale maintenance et renouvellement mobiliers et matériels de l'opération - n° 0588 équipements et infrastructures de télécommunication à hauteur de 201 000 € en 2003 - budget principal de la Communauté urbaine - compte 218 300.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,